

## REPONSE DE MONTFERRIER ENSEMBLE AUX PROPOSITIONS DE SOS LEZ ENVIRONNEMENT

Suite à notre réunion du 17 février 2020 durant laquelle nous avons pu échanger sur vos propositions et certains points de notre programme, vous trouverez ci-dessous la réponse de **Montferrier Ensemble**.

Avant de vous expliquer dans quelle mesure nous pourrions les intégrer dans notre démarche si nous sommes élus, **Montferrier Ensemble** souhaite vous rappeler les quatre idées-forces de son programme.

- **Bien vivre à Montferrier, tout en sécurisant et valorisant la commune**
- **Mettre en valeur les atouts naturels, patrimoniaux et humains de la commune**
- **Agir avec la Métropole de Montpellier, acteur majeur de notre développement, mais aussi avec les autres partenaires (associations, collectivités, professionnels...)**
- **Faire de Montferrier une commune verte et éco-exemplaire, en sensibilisant toutes les populations et en agissant pour le bien commun**

Nous sommes tous convaincus, au sein de **Montferrier Ensemble**, que la transition écologique est une formidable opportunité de co-construire, avec l'ensemble des acteurs du territoire, un nouveau modèle écologique durable pour Montferrier.

### CITOYENNETE

**0.1 - Nous proposons que soient mis en place des dispositifs permettant aux citoyen(ne)s de la commune de participer activement à l'élaboration des projets communaux, et de pouvoir en discuter le contenu avec les élu(e)s du Conseil Municipal. Ces dispositifs ne doivent pas se limiter à de simples « réunions d'information » voire « de concertation », mais bien s'appuyer sur des structures permettant réellement d'associer étroitement les citoyenne.s aux élu.e.s.**

Pour **Montferrier Ensemble**, la gestion d'une commune moderne nécessite concertation et transparence. Notre volonté est d'être plus à l'écoute, de développer une participation plus active et d'être disponibles pour nos concitoyens.

Pour cela, nous avons prévu, au-delà d'une réunion publique annuelle pour informer les Montferriériens sur les projets réalisés, en cours et à venir, d'insuffler une nouvelle dynamique dans les quartiers, en proposant de mettre en place des réunions de quartier à l'initiative des habitants.

Il est également prévu de mettre en place un budget participatif annuel (5% du budget des nouvelles dépenses d'investissements) pour des projets d'intérêt général proposés par les Montferriérain(e)s, et pour lesquels nous tiendrons compte de

critères socio-environnementaux. Chaque porteur de projet le défendra devant une commission paritaire et les projets retenus seront soumis au vote de la population, comme peut le faire la Région Occitanie avec Ma Solution pour le Climat.

**0.2 - Nous proposons que la formation des citoyen(ne)s puisse être assurée grâce à la mise en place de partenariats adaptés aux dossiers à traiter, en faisant appel à des associations naturalistes, des organisations de chercheurs, voire à des étudiant.e.s dans les domaines concernés (géographie-urbanisme, bio-diversité, etc), de manière à associer expertise scientifique et expertise d'usage des citoyen.ne.s à même d'apporter les réponses les plus pertinentes aux problématiques identifiées.**

**Montferrier Ensemble** a bien conscience que nous ne pourrions arriver seuls à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés.

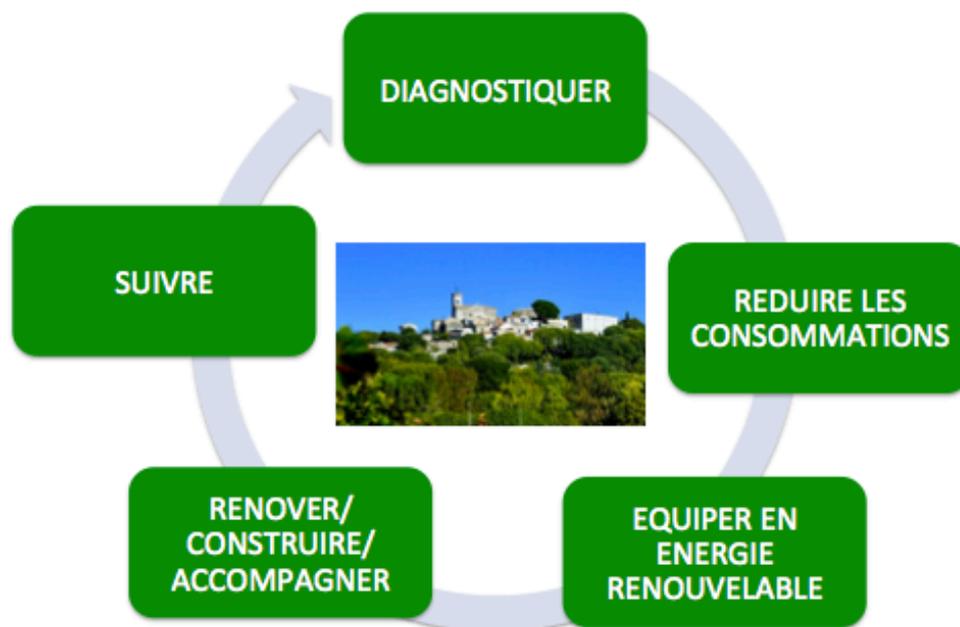
C'est pourquoi nous avons l'intention lors de la mise en place de concertations avec les habitants, de nous appuyer sur des experts au sein des associations (SOS LEZ, Vélocité, l'ALEC), mais aussi au sein du monde étudiant, des centres de recherches, des autres collectivités et des professionnels qui pourront nous guider sur nos différents projets et pourront éclairer au mieux nos concitoyens pour une prise de décision efficace.

## 1 - ENERGIE

**1.1 - Nous proposons que la commune ait un rôle moteur auprès des habitants de la commune, en termes d'économies mais aussi de production d'énergie. Cela concerne notamment les mesures favorisant la sobriété énergétique (isolation thermique, systèmes de chauffage et de climatisation, etc.) et les équipements de production d'énergie renouvelable. L'exemple doit venir des actions de la commune sur ses propres bâtiments communaux et de la mise en place de productions d'énergie renouvelable sur des emplacements à localiser, ces actions pouvant servir d'exemples montrant aux habitant.e.s que c'est possible. Ces actions seront basées sur des objectifs de réduction chiffrés et pourront être évaluées grâce à la mise en place d'un bilan carbone des activités de la commune.**

L'une des mesures phares de notre programme en matière de transition écologique, est de réduire l'empreinte écologique de la commune. Voici ci-dessous un schéma reprenant le cercle vertueux durable dans lequel **Montferrier Ensemble** souhaite s'inscrire pour répondre à cette problématique.

## RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE LA COMMUNE



Pour cela, nous demanderons l'aide de spécialistes indépendants comme l'ALEC ou l'ADEME qui pourront nous accompagner. Un contact a d'ailleurs déjà été pris avec l'ALEC en ce sens.

Après la réalisation d'un diagnostic, nous proposerons des solutions alternatives pour réduire les consommations énergétiques et en eau de la commune, et pour équiper le patrimoine communal d'installations alimentées par des énergies renouvelables lors de réhabilitations ou de constructions nouvelles (ex : toit végétalisé, panneaux solaires, récupérateurs d'eaux de pluie...).

**1.2 - Nous proposons que la commune mette à disposition une personne référente** apte à aider et conseiller les personnes souhaitant mettre en place une telle démarche énergétique. La mission de cette personnes référente pourra être discutée, et pourrait comprendre, par exemple, la mise en place d'une base de données d'entreprises « sérieuses » pour effectuer les travaux envisagés (éviter les arnaques dues aux démarchages par téléphone) et les conseils pratiques pour la mise en œuvre (mise en contact avec des organismes tels que l'ADEME).

**Montferrier Ensemble** a prévu de soutenir la rénovation de l'habitat en favorisant les liens des habitants qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche avec les organismes ou associations en charge de ces questions (ALEC, ADEME, ANAH...).

Nous serons également actifs en participant le plus souvent possible aux différentes manifestations qu'ils pourraient organiser. Par exemple, deux colistières de **Montferrier Ensemble** ont participé au dernier « Café Climat » de l'ALEC, et recueilli bon nombre d'informations. Cela permettra d'apporter un premier niveau d'information au niveau de la commune, et d'orienter ensuite vers l'organisme adéquat.

**1.3 - Nous proposons l'extinction nocturne des éclairages publics ainsi que des panneaux lumineux, publicitaires ou non (y compris sur le mobilier urbain tel que abribus, etc). Ceci peut nécessiter de la part de la commune des démarches fermes auprès de la Métropole, nous proposons qu'elles soient appuyées par les habitant.e.s, qui en auront préalablement discuté (dans le cadre des dispositions citoyennes prévues plus haut).**

Concernant l'éclairage public, une mesure d'extinction nocturne ne peut être appliquée sans une concertation préalable avec les Montferriérains, à qui il faut bien expliquer les impacts positifs pour l'environnement et neutre sur la sécurité. L'ALEC pourra également nous aider sur ce sujet car ils l'ont déjà fait sur des communes limitrophes comme Prades-le-Lez.

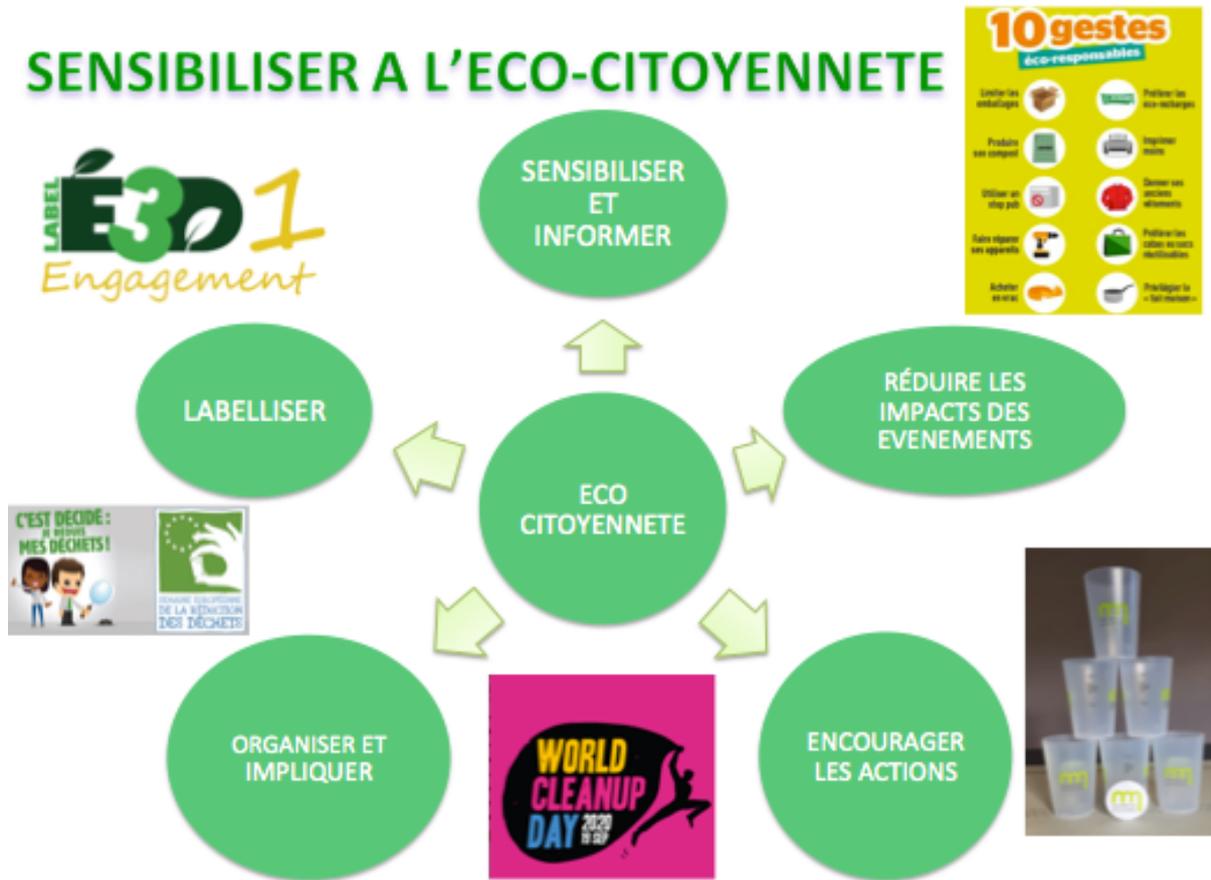
**Montferrier Ensemble** a prévu dans un premier temps, et en rapport avec le 1.1, de se rapprocher de la Métropole pour uniformiser l'existant avec des solutions moins énergivores et moins nocives pour la biodiversité (LED, basse consommation), et d'étudier les différentes possibilités comme par exemple les détecteurs de présence, un système d'éclairage aligné sur les levers et couchers du soleil...

Cela vaudra pour l'éclairage urbain comme pour l'éclairage à l'intérieur des bâtiments communaux (mairie, écoles, bibliothèque), sur lesquels nous aurons la compétence pour agir rapidement après un état des lieux de l'existant.

**1.4 Nous proposons que la commune s'implique dans des interventions scolaires et dans le foyer des jeunes pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux économies d'énergie.**

**Montferrier Ensemble** est convaincu que la transition écologique ne peut se faire sans l'action de tous, et surtout des plus jeunes.

# SENSIBILISER A L'ECO-CITOYENNETE



Nous avons donc prévu de mettre en œuvre une politique forte de sensibilisation de TOUS les citoyens pour réduire les impacts environnementaux des événements sur la commune, en favorisant les actions en lien avec le climat et la protection de l'environnement (budget participatif, budget du conseil municipal des jeunes, subventions...) et en impliquant les jeunes dès l'école.

A ce sujet, nous souhaitons, après concertation avec les acteurs du scolaire, inscrire les écoles dans la Démarche Ecole Développement durable, avec comme objectif de récompenser l'action de tous en obtenant le label E3D.

Nous souhaitons également mobiliser l'ensemble des Montferriérains sur des événements forts comme le World Clean up day, la semaine de réduction des déchets ou la semaine du développement durable.

## 2. MOBILITES ET DES COMMUNICATIONS

*Cette thématique recouvre toutes les problématiques liées aux déplacements, mais aussi les mesures qui seraient susceptibles de modérer les déplacements.*

***Nous proposons de développer tous les moyens pouvant faciliter les alternatives à l'usage de l'auto-solisme<sup>1</sup>.***

***2.1 Plus précisément : définir un schéma structurant pour des déplacements sécurisés, à pied et à vélo, articulé autour des axes Caudalie-Route de Mende-Rond-Point Agropolis (incluant le pont sur le Lez), et terminer le raccordement de la***

*piste du Boulevard de la Lironde avec la piste de la RD 65 au rond-point d'Agropolis. La volonté affichée par les listes candidates de réaliser de tels équipements ne doit pas rester une vague promesse, mais se traduire par l'engagement de la commune auprès de la Métropole, pour que ces équipements soient rapidement réalisés. L'aménagement de la route de Mende, entre le rond-point du Fescau et le rond-point Agropolis, notamment, devra se faire avec les citoyen.ne.s concerné.e.s (riverains, usagers), compte-tenu des difficultés liées à cette réalisation.*

Montferrier Ensemble propose un projet phare, l'accessibilité du Lez. Le fleuve est un joyau de notre commune. Notre programme envisage de le rendre accessible.

Par ailleurs, sur cette problématique forte de la mobilité, et notamment du manque de pistes cyclables ou de liaisons entre les existantes, **Montferrier Ensemble** a prévu de **créer un véritable réseau de pistes cyclables** :

- Une liaison Bd de la Lironde – Ecoles - Baillarguet, pour connecter le centre du village, notamment les écoles, aux extérieurs
- Une nouvelle voie le long de la route de Mende pour enfin connecter le village à Montpellier et au lycée Frédéric Bazille, et anticiper l'arrivée de la ligne de 5 de tramway qui s'arrêtera aux portes de Montferrier
- Faire réaliser par la Métropole la piste cyclable entre Caudalie et Fescau
- Terminer la liaison de la piste de la Lironde avec le rond-point du pont André Vézinhét.

Nous aurons besoin du soutien de la Métropole et des autres collectivités pour cela mais aussi de l'aide des associations spécialisées comme Vélocité par exemple, pour étudier les tracés, les impacts etc.

Par ailleurs nous implanterons des parkings à vélo dans le centre du village, à proximité des écoles et des équipements municipaux.

Une concertation préalable avec les riverains et les utilisateurs sera également indispensable pour mener ces projets efficacement.

**2.2 Nous proposons une grande concertation sur la mise en place et l'utilisation des transports collectifs, dès le début du mandat, sans attendre la réalisation de la ligne 5 de tramway. Cette concertation devra porter sur les besoins et les moyens d'y répondre. Immédiatement réalisable, nous proposons que la commune incite les habitant.e.s à utiliser les moyens déjà disponibles (bus), en commençant par l'amélioration de l'information sur le site web communal (information qui fait actuellement défaut, aucune rubrique n'étant consacrée à l'utilisation de ces moyens, à part la publication – difficile à trouver – des horaires ...).**

**Montferrier Ensemble** souhaite étudier avec la TAM et la Métropole les possibilités d'adapter le réseau de transport en commun à Montferrier. En effet, les « gros bus » de la TAM sont très souvent vides, détériorent la voirie et leur taille n'est pas adaptée à la configuration de notre commune.

Nous pensons que la réalisation de nos projets sur le point 2.1 pourrait permettre à

un plus grand nombre de Montferriérains d'utiliser des modes de déplacements actifs.

Il existe également d'autres alternatives aux transports en commun, comme les dispositifs de co-voiturage tel que Rézopouce, les Pédibus et Vélobus pour se rendre à l'école...

Il sera essentiel de concerter les Montferriérains à ce sujet, et de les tenir informés de tous les moyens de transports alternatifs à l'auto-solisme grâce aux nouveaux moyens de communication que nous mettrons à leur disposition.

**2.3 Nous proposons que la voirie soit rendue accessible sans danger aux Personnes à Mobilité réduite (PMR), aux personnes âgées, par la mise en place de trottoirs adaptés, et aux enfants par des itinéraires sécurisés facilitant la mise en place de pedibus vers les écoles.**

Cette question a été complètement occultée sur les mandats précédents. Le déplacement piétonnier sécurisé au sein du village est aujourd'hui inexistant, avec un danger permanent pour les piétons sur de nombreuses voies (allée des platanes, devant l'école/cantine, haut du mas de l'huile et la Devèze), notamment pour les plus fragiles (PMR, personnes âgées, enfants).

Sécuriser le déplacement piétonnier dans Montferrier est une priorité pour **Montferrier Ensemble**, et cela passera par la réfection des trottoirs, l'élaboration de chemins piétonniers sûrs pour accéder aux groupes scolaires ou sportifs, la réhabilitation des chemins communaux, et une réflexion globale et concertée du plan de circulation pour favoriser les voies partagées.

Nous étudierons les différentes possibilités en concertation avec les Montferriérains, et mettrons en place un plan d'action sur la durée du mandat pour sécuriser et optimiser le réseau de voies pédestres, en tenant compte aussi du point 2.1 et des coûts importants que cela va engendrer. La recherche de solutions de co-financement sera indispensable pour parvenir à ces objectifs.

**2.4 Pour éviter certains déplacements vers les communes voisines – essentiellement la ville centre – ou pour effectuer certaines démarches, nous proposons la mise en place d'espaces « collaboratifs », dans divers lieux de la commune commune espaces de « co-working » et de ressources numériques (pour aider les personnes dépourvues de matériel informatique ou ayant des difficultés à les utiliser), en lien avec un café associatif ( par exemple place du 14 juillet, ou à Caubel); une recyclerie (à proximité de la déchetterie, à la place de l'espace prévu en bord de Lez pour le projet d'urbanisation - qui serait abandonné), et autres lieux de vie à définir avec les habitant.e.s.**

Pour **Montferrier Ensemble**, le développement du numérique doit servir à améliorer la vie quotidienne des habitants, et être un support d'inclusion et de participation citoyenne à la vie de la commune.

Parmi nos mesures en faveur du numérique, nous allons lancer un appel à projet pour créer un « tiers-lieu » comprenant un espace de coworking et des animations

autour du numérique (cybersécurité, harcèlement, gestion de la vie privée).

Il est également prévu de mettre à disposition des Montferriérains un point d'accès au numérique à la mairie ou dans un autre bâtiment communal accessible à tous, pour accompagner ceux qui le souhaiteraient dans leurs démarches administratives en ligne (état civil, carte grise...).

### 3. URBANISME – AMENAGEMENT

**3.1 - Nous proposons que le rôle et les pouvoirs du Maire dans la gestion des Permis Aménager/ Permis de Construire, ainsi que dans la gestion des espaces publics, soit réaffirmée :** imposer de vrais espaces publics dans toutes les opérations d'urbanisme (par exemple des cheminements piétons entre les parcelles). Concernant la végétation arborée, **faire respecter le PLU en privilégiant les deux premiers termes de la séquence « Éviter-Réduire-Compenser » et obliger à compenser réellement les coupes d'arbres lorsqu'elles ne peuvent pas être évitées**

En termes d'aménagement, les règles sont imposées par le PLU et bientôt par le PLUI et le pouvoir du maire est encadré.

**Montferrier Ensemble** s'engage à conduire une politique maîtrisée de l'urbanisation, avec comme priorité la préservation de notre environnement et de notre cadre de vie.

Notre objectif sera de limiter la densification excessive tout en respectant les règles imposées, et de s'assurer que les deux premières séquences de l'ERC soient priorisées, et que la dernière ne vienne qu'en dernier recours et soit respectée le cas échéant.

**3.2 - Nous proposons la mise en place d'une réflexion globale (avec les citoyen(ne)s sur les logements sociaux et leur localisation eu égard à l'obligation légale des 25 %.**

La non-action sur cette problématique sur le dernier mandat va pousser la prochaine municipalité à être réactive, et à lancer rapidement un programme pour éviter les sanctions et se voir imposer des projets par les autorités compétentes.

Nous devons atteindre les quotas imposés par la législation, mais nous devons le faire de manière réfléchie et constructive, en concertation avec les Montferriérains mais aussi les associations environnementales, les bailleurs sociaux, les universités.

**Montferrier Ensemble** a dans l'idée de développer un programme sur des logements à l'attention de nos seniors, qui peinent à trouver des logements adaptés sur la commune, mais aussi à l'attention des étudiants, et de nos jeunes qui souhaiteraient rester sur Montferrier mais n'en ont pas toujours les moyens.

**3.3 Nous proposons que les candidat(e)s à la future municipalité expriment un positionnement clair et public sur le projet Oxylane, situé aux portes de la commune, et dont la réalisation aurait des conséquences néfastes en termes de**

*cadre de vie, d'aménagement et d'environnement (paysage, circulation, risques d'inondation, disparition de terres agricoles, etc).*

**Montferrier Ensemble** est clairement opposé à ce projet, qui serait une catastrophe écologique et aurait un impact négatif sur Montferrier. Nous sommes conscients des risques liés à la réalisation d'un tel projet.

Nous pouvons nous engager à faire adhérer Montferrier au Collectif Oxygène et à apporter notre soutien.

En outre, Oxlane est sur la commune de St Clément de Rivière qui ne fait pas partie de l'EPCI Métropole, comme Montferrier-sur-Lez, mais de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup.

**3.4 - Nous proposons des actions fortes en faveur de la valorisation du patrimoine, en premier lieu l'aqueduc Saint-Clément, qui traverse la commune de part en part.**

**3.4.1 - Concrètement, nous proposons que la commune passe une convention avec la ville de Montpellier, propriétaire de l'ouvrage, l'autorisant à effectuer les opérations d'entretien et de valorisation, à l'instar de la convention passée récemment entre la commune de Saint-Clément-de-Rivière et la ville de Montpellier (et que nous tenons à votre disposition).**

Comme précisé lors nos échanges du 17 février, **Montferrier Ensemble** est intéressé par cette convention avec la ville de Montpellier. Si nous sommes élus, nous souhaiterions en avoir une copie pour pouvoir l'étudier, et la présenter au reste de l'équipe municipale.

Le regain d'intérêt de la Ville de Montpellier et de la DREAL après le « massacre » perpétré par un lotisseur sur le lieu-dit du Roularel, et le possible classement de l'ensemble de l'Aqueduc aux « monuments historiques » sont une opportunité pour préserver et valoriser l'ensemble de cet édifice qui fait partie de notre patrimoine.

**3.4.2 - Dans l'immédiat, nous proposons à la commune d'aider matériellement les associations et les bénévoles qui œuvrent actuellement sur le terrain pour effectuer ces actions de valorisation/entretien.**

L'aide matérielle de la mairie pourra être réfléchi en bonne entente, après avoir étudié avec les associations et les bénévoles les besoins réels.

Nous pourrions également apporter un soutien financier aux associations, dans le cadre d'une demande de subvention formalisée qui sera étudiée avec l'ensemble des autres demandes.

Au-delà de l'Aqueduc, **Montferrier Ensemble** souhaite engager une réflexion plus globale pour la valorisation du patrimoine du village (les terrasses du château, le centre du village, la Tannerie...), en sollicitant la Métropole et les autres collectivités pour trouver les cofinancements nécessaires, et en sollicitant aussi les associations locales qui pourront nous apporter leur expertise et vision objective.

## 4. ENVIRONNEMENT-BIODIVERSITE

**4.1 - Nous proposons de sanctuariser des espaces de biodiversité identifiés sur le territoire de la commune** (exemples : la colline du Devézou, les sols volcaniques en bas du château, l'aqueduc) et d'engager une réflexion entre citoyens et experts pour éviter leur banalisation, tout en intégrant le risque incendie.

La commune ne peut réellement sanctuariser des espaces, car presque toutes les terres de Montferrier sont privées.

**Montferrier Ensemble** s'engage en revanche à intégrer dans les futurs projets d'aménagement des espaces publics, les problématiques de protection de la biodiversité et de l'environnement, et de santé publique.

A ce sujet, nous désirons nous inscrire dans la démarche « Terre Saine », en obtenant au minimum le label Zéro Phyto niveau 2. Nous favoriserons également la plantation dans les espaces publics d'essences locales adaptées, mellifères et non allergisantes.

**4.2 - Nous proposons de prévoir des espaces d'accueil de la faune sauvage dans les opérations d'urbanisme.**

Ce point devra être étudié avec des experts, et si nous le pouvons, nous intégrerons ces espaces dans les futurs projets d'aménagement, en concertation avec les différents acteurs (Métropole, communes limitrophes, promoteurs ou lotisseurs).

**4.3 - Nous proposons de revoir le projet d'aménagement du terrain en face de la distillerie (zone entre RD112 et bords du Lez) pour le transformer en lieu de rencontres, d'activités sociales et réserve de biodiversité naturelle, nouveau projet à définir avec les habitant.e.s et notamment celles et ceux de Caudalie.**

Cette question s'inscrit dans la problématique plus générale de l'urbanisme et du logement social. Elle ne peut être examinée que dans ce cadre d'ensemble.

**4.4 - Nous proposons de réduire fortement l'éclairage nocturne** (aux endroits où il serait maintenu malgré la proposition du thème Énergie) en remplaçant les éclairages trop violents (de type « boules ») par des lumières plus douces et tournées vers le sol. Ceci afin de réduire la pollution lumineuse, préjudiciable à la faune nocturne (chiroptères, etc).

cf le point 1.3 à ce sujet.

**4.5 Nous proposons que la municipalité incite les agriculteurs à se diriger vers les techniques et la certification en agriculture biologique** en épaulant des incitations existantes souvent difficiles à mobiliser ou insuffisantes lors de la période dite de conversion.

Comme évoqué au point 4.1, **Montferrier Ensemble** souhaite inscrire Montferrier

dans la démarche « TERRE SAINES » et faire labelliser la commune en ce sens.

Le label « 0 phyto » de niveau 2 implique des actions fermes sur la non utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces publics et prévoit de sensibiliser la population sur le sujet. Ce niveau est le minimum à obtenir.

Plus globalement, l'objectif de **Montferrier Ensemble** est de faire de Montferrier une commune éco-exemplaire, qui montrera d'abord l'exemple sur l'espace public, mais aussi qui sensibilisera et qui accompagnera ses habitants dans des démarches éco-responsables.

Inciter les agriculteurs ne relève pas des compétences et prérogatives de la commune. En revanche, les sensibiliser, les informer et les accompagner s'ils le souhaitent fera partie de notre démarche.

Nous avons d'ailleurs pour objectif de nous orienter vers une alimentation plus durable sur la commune, en soutenant les producteurs locaux et en les accompagnant dans leurs démarches de labellisation.

## CONCLUSION

**Montferrier Ensemble** est pleinement conscient que la transition écologique est une thématique incontournable, transversale, citoyenne pour laquelle nous allons avoir besoin de la participation du plus grand nombre. C'est pourquoi nous avons bâti un programme ambitieux pour répondre au mieux aux grands enjeux environnementaux et climatiques qui nous concernent toutes et tous.

Face à l'ampleur du travail qui nous attend si nous sommes élus, nous actionnerons tous les leviers possibles et nous ferons accompagner et aider par tous ceux qui le voudront : collectivités, associations, citoyens, experts...

Les différentes mesures proposées ne pourront pas toutes être mises en place en même temps, afin d'être efficaces dans leur réalisation. La nécessité de faire un état des lieux, de concerter l'ensemble des acteurs, et d'étaler sur le mandat les différentes mesures afin de tenir compte de leur impact financier est indispensable.

L'urgence climatique est une réalité, et si nous sommes élus, nous proposerons après en avoir étudié les modalités et les exigences, d'adopter la « déclaration d'urgence climatique ». Ce ne pourra être le cas que si l'ensemble des élus de la majorité ET de l'opposition est d'accord à ce sujet, car cela demandera l'implication de tous.